



wohnbaugenossenschaften schweiz

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

coopératives d'habitation Suisse

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

cooperative d'abitazione svizzera

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 11 mars 2019

Conseil des Etats s'exprime en faveur d'une nouvelle dotation du Fonds de roulement

Le Parlement fédéral s'en tient à la promotion du logement éprouvée

Coopératives d'habitation Suisse se réjouit de ce que, après le Conseil national, le Conseil des Etats se soit également prononcé en faveur d'un nouveau crédit-cadre pour le Fonds de roulement, crédit dédié à l'habitat d'utilité publique. Dans le même temps, la Chambre haute a décidé de recommander le rejet de l'initiative populaire «Davantage de logements abordables». Coopératives d'habitation Suisse regrette cette recommandation. En effet, il faut aussi bien le Fonds de roulement que les instruments proposés par l'initiative.

Le Conseil des Etats a décidé à une grande majorité d'augmenter de 250 millions de francs la dotation du Fonds de roulement en faveur de l'habitat d'utilité publique. Ainsi, la Chambre haute suit le Conseil national qui avait nettement approuvé un nouveau crédit-cadre en décembre 2018. C'est là un grand succès pour l'habitat d'utilité publique en Suisse: «Les membres du Parlement fédéral reconnaissent qu'il y a encore nécessité d'agir sur le marché du logement», souligne Louis Schelbert, président de la fédération coopératives d'habitation Suisse.

Confirmation d'une promotion éprouvée de l'habitat d'utilité publique

Avec la nouvelle dotation du Fonds de roulement, le Conseil des Etats mise à son tour sur une forme de soutien éprouvée et efficace, qui n'engendre pratiquement pas de frais pour la Confédération. Mis à part les cautionnements, le fonds est le seul instrument de promotion restant de la Confédération; son crédit-cadre précédent a été épuisé. Les prêts à conditions favorables sont une aide de financement importante pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique, en particulier pour des coopératives nouvellement fondées. Au cours des dernières années, près de 2000 logements ont ainsi bénéficié chaque année d'une aide, grâce à ce fonds.

Il faut le Fonds de roulement et l'initiative populaire

Même si les deux Chambres du Parlement se sont nettement prononcées pour un nouveau crédit-cadre, celui-ci ne déploiera ses effets qu'à condition que l'initiative populaire «Davantage de logements abordables» soit rejetée. L'initiative populaire exige toute une série de mesures supplémentaires pour accroître la construction de logements d'utilité publique, par exemple un droit de préemption en cas de vente de terrains de la Confédération ou des CFF. L'initiative demande instamment qu'à l'avenir, un logement nouvellement construit sur dix soit d'utilité publique. Conseil des Etats et Conseil national recommandent le rejet de l'initiative populaire. Pour coopératives d'habitation Suisse, c'est une occasion manquée. «Afin d'augmenter la part de l'habitat d'utilité publique, il faut les deux choses: aussi bien l'augmentation de la dotation du Fonds de roulement que l'initiative», déclare Louis Schelbert. L'initiative populaire sera probablement soumise à la votation en 2020.



Coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faitière de près de 1200 coopératives d'habitation et d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique comptant plus de 150'000 logements en tout. La fédération fondée en 1919 est au service de ses membres qui construisent et exploitent des logements abordables sur une base d'utilité publique. Avec ses membres, elle vise un approvisionnement suffisant en logements à loyer ou à prix modérés, de préférence des logements de coopératives. www.wbg-schweiz.ch, info@wbg-schweiz.ch

Contacts presse:

Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse: 079 730 75 01; Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse: 079 600 91 79; Rebecca Omoregie, Service des médias: 078 602 60 50